

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 153

Objet : Achat d'une table pliante d'extérieur pour animer des espaces en dehors du camion France Services

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Vu la proposition financière de la société « GIFI » à Saint-Maximin (60) ;

Considérant la nécessité de disposer d'un mobilier adapté afin d'assurer l'organisation des animations, marchés, forums et autres manifestations extérieures destinés à promouvoir France Services et à informer les usagers sur l'offre de services publics de proximité ;

Considérant que l'acquisition d'une table permettra d'aménager un espace d'accueil extérieur fonctionnel, garantissant de bonnes conditions d'information et d'accueil du public lors de ces manifestations ;

Considérant que le montant de l'article s'élève à 60 € TTC ;

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter la proposition financière de la société GIFI SAINT MAXIMIN (60) pour un montant de 48 euros HT soit un montant de 60 Euros TTC

ARTICLE 2 Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

BUREAU

Vu K.S

Le 10 juillet 2026



communauté
de communes

ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Fait à Senlis,



Alain BATTAGLIA

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 13 JUL. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 13 JUL. 2026

Katrine SUREAU

Vu K.S

Le 10 juillet 2026

Communauté de Communes Senlis Sud Oise

43 avenue Félix Louat 60300 Senlis

03 44 99 08 60

www.ccso.fr